

# L'assainissement collectif au Pays de l'Or

## Un peu d'histoire

La compétence d'assainissement collectif des eaux usées est assurée par l'intercommunalité depuis 1971, année de création du sivom de l'étang de l'Or (dissous depuis fin 2010 au profit de la communauté de communes du Pays de l'Or, elle-même transformée en communauté d'agglomération en 2012).

Les premières stations d'épuration du territoire ont été construites à la fin des années 60. Elles ont été progressivement étendues et améliorées, avant d'être toutes remplacées au cours des années 2007 à 2013, par des stations de conception plus moderne et aux performances épuratoires nettement supérieures.

Quelques grands bouleversements sont intervenus en matière d'organisation au début des années 2000, suite à la création de la communauté d'agglomération de Montpellier.

La compétence assainissement relative aux communes de La Grande Motte, Mauguio et Pérols a ainsi été transférée en 2001 à la communauté d'agglomération de Montpellier, avant de revenir dans le giron du syndicat en 2004, hormis pour Pérols. Le territoire d'intervention intercommunale s'est ensuite étendu en 2005 aux communes de Palavas les Flots et de Valergues, et enfin à Saint Aunès en 2011.

## Le service

Le service est délégué pour son exploitation à une société fermière, la Saur. Il a pour mission la collecte et le traitement des eaux usées des zones urbaines des huit communes.

Toutes les stations d'épuration ont été dernièrement renouvelées avec, pour fil directeur le recours à des process éprouvés mais très poussés afin d'obtenir des rendements épuratoires particulièrement élevés en azote et phosphore, y compris par temps de pluie, et ainsi répondre à l'enjeu de reconquête de la qualité de l'eau de l'étang de l'Or.

A ces process éprouvés, ont été rajoutés, lorsque cela était judicieux, soit un étage membranaire (l'eau traitée traversant une membrane microporeuse) comme sur La Grande Motte, soit un passage en lagunes comme sur Candillargues, Mauguio et Valergues. Ces dispositions complémentaires sécurisent le traitement et permettent un abattement bactérien supplémentaire.

L'ensemble des stations ont également en commun la mise en oeuvre de solutions s'inscrivant dans une véritable logique de Développement Durable en visant les économies d'énergie, l'usage de matériaux préférentiellement écologiques et la réutilisation des eaux traitées.

Cette réutilisation des eaux traitées répond à plusieurs objectifs :

- donner une valeur ajoutée environnementale à l'eau traitée, et ne pas se contenter de la rejeter après traitement
- se substituer à l'eau potable pour des usages qui ne l'imposent pas, et ainsi réduire les prélèvements sur les ressources naturelles (réduction de la pression anthropique)
- réduire les apports de nutriments (azote, phosphore) aux cours d'eau et aux étangs (milieux sensibles, notamment à l'eutrophisation)

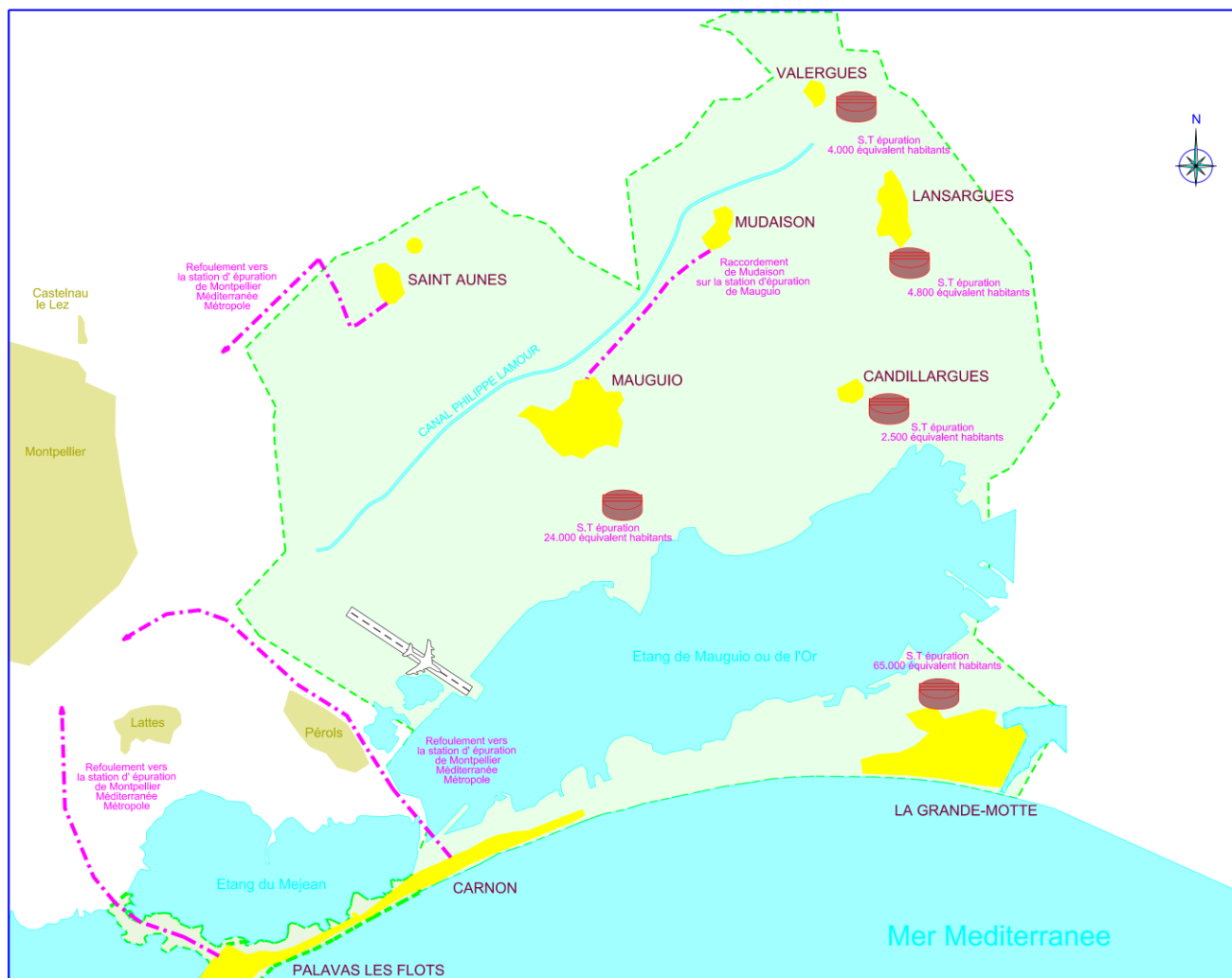
Elle est effective sur les deux stations d'épuration de Candillargues et de Mauguio Mudaison.

Sur Candillargues, l'eau traitée sert à l'arrosage des espaces verts de la station d'épuration, par un procédé de micro irrigation enterrée.

Sur Mauguio, l'eau traitée est rejetée dans un marais d'une dizaine d'hectares, avec pour objectif de reconstituer une zone humide de roselière, telle qu'elle existait avant les années 60 et permettant ainsi de compenser la chenalisation du cours d'eau effectuée à cette même époque.

Un projet de grande ampleur de réutilisation des eaux traitées est enfin en cours d'élaboration sur La Grande Motte, avec pour objectif l'arrosage du golf communal.

## Les principales infrastructures

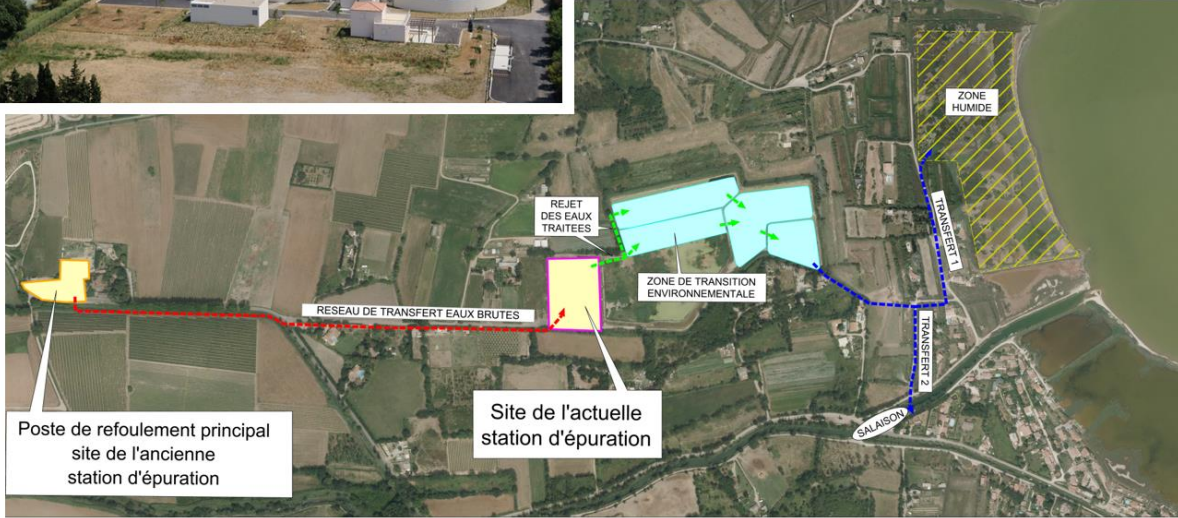


# Quelques ouvrages d'assainissement

la station d'épuration de Mauguio-Mudaison



et son rejet en zone humide



la station d'épuration membranaire de La Grande Motte

